



2004/ED/EFA/MRT/PI/21

Background paper prepared for the  
Education for All Global Monitoring Report 2003/4  
*Gender and Education for All: The Leap to Equality*

## **Rapport sur les défis de l'EPT au Tchad**

Makhoumy Fall  
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact [efareport@unesco.org](mailto:efareport@unesco.org)

1. La présente étude qui s'est déroulée au Tchad, du 30 avril au 7 mai 2003, s'inscrit dans le cadre de la préparation du Rapport 2003/04 de Suivi sur l'Education Pour Tous « Genre et Education Pour Tous », et, plus particulièrement de son Chapitre 5, intitulé "*Planification nationale et Reformes politiques*". Elle vise les objectifs suivants :

- i) Rendre compte de l'étendue et de la nature du défi à relever pour atteindre les 6 objectifs d'Education Pour Tous fixés à Dakar, en avril 2000 ;
- ii) Identifier les politiques nationales et les stratégies qui sont déjà en place ou planifiées et qui ont le potentiel d'apporter le plus grand appui possible à la réalisation des objectifs de Dakar et de Développement du Millénaire ;
- iii) Evaluer brièvement les rôles passés et futurs de l'assistance internationale en faveur des objectifs d'EPT.

2. La méthode adoptée dans la réalisation de cette étude s'est appuyée sur les discussions avec les principaux décideurs et acteurs du système éducatif, les parrains de l'EPT<sup>1</sup> ainsi qu'avec les représentants de la Commission Education de l'Assemblée nationale et de la coopération bilatérale impliqués dans la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation. Ces entretiens ont été complétés par une revue documentaire alimentée essentiellement par des études monographiques et des rapports les plus récents produits par l'administration ou par les institutions d'appui ou de financement du secteur de l'éducation et de la formation.

## **I Rappel des objectifs de Dakar et du Millénaire**

3. En l'an 2000 deux événements majeurs ont fait date dans l'histoire de l'éducation et de la formation. Il s'agit du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar en avril et de la déclaration des Nations-Unies dite du Millénaire de septembre. Le Forum de Dakar a particulièrement ciblé des objectifs éducatifs, mais avec une visée large, couvrant l'enseignement de base depuis la petite enfance jusqu'au premier cycle secondaire, l'alphabétisation des adultes et l'élimination des disparités selon le genre. Par contre, les objectifs du Millénaire sont multi-sectoriels. Ils concernent à la fois les principaux aspects de la vie sociale (réduction de l'extrême pauvreté, accès à l'eau, lutte contre les maladies transmissibles, etc.) et ne s'attachent à l'éducation que sous l'angle de l'alphabétisation et de la scolarisation universelle, notamment la réduction des disparités selon le genre. Pour la seule sphère éducative, les objectifs du Millénaire sont donc plus restrictifs que ceux de Dakar, mais ils sont totalement complémentaires.

4. De façon spécifique, ces objectifs sont les suivants :

- a) Forum de Dakar
- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
  - Faire en sorte que, d'ici à 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficultés et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité

---

<sup>1</sup> La mission n'a pas pu rencontrer les responsables du FNUAP, en mission à l'intérieur du pays.

d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;

- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;
- Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- Eliminer les disparités entre sexe dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;
- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous les résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

#### b) Déclaration du Millénaire

Sur les huit objectifs ceux qui sont liés à l'éducation préconisent :

- Que d'ici à 2015, les enfants partout dans le monde, garçons et filles, soient en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires et que les filles et les garçons aient à égalité accès à tous les niveaux d'éducation ;
- De promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie, et d'instaurer un développement réellement durable.

5. Le Tchad a repris à son compte dans le Plan d'action nationale de l'éducation pour tous, ces objectifs auxquels d'autres ont été ajoutés. Ces derniers portent sur l'éducation à la Culture de la Paix, à la non violence, aux Droits de l'Homme et à la Démocratie. Compte tenu de la désastreuse guerre civile que le pays a connue il y a quelques années, et, de la rébellion larvée qui continue à sévir dans le Nord, il se pose une question fondamentale, à savoir si le Tchad réunit les conditions pour atteindre ces différents objectifs dans la période indiquée. L'effort de guerre et la reconstruction du pays n'ont-ils pas fragilisé l'économie et renforcé davantage la pauvreté des populations ? Le système éducatif qui longtemps est resté déstructuré s'est-il remis du traumatisme du conflit armé ?

## II Les obstacles à la réalisation des objectifs

### a) Une situation de pauvreté endémique

6. Le Tchad est un pays pauvre dont le revenu moyen par habitant et par an se situe à moins d'un demi dollar/Jour/habitant, avec une forte disparité entre les milieux urbain et rural. Selon des estimations récentes, environ 60% de la population peut être considéré comme pauvre. Cette proportion est corrélée avec l'IPH qui se situe à 58,5% et est confirmée par un

IDH très faible de 0,367, selon le Rapport Mondial sur le développement Humain de 2000, faisant du Tchad le 167<sup>ème</sup> sur une échelle de 174 pays. Ainsi, l'accès aux services sociaux de base est des plus limités du fait de la faiblesse des revenus, de l'insuffisance de l'offre de ces services. La faible croissance économique résulte entre autres, de la faiblesse des ressources humaines dont la productivité est très réduite en raison d'un très haut degré d'analphabétisme (plus de 80% de la population) et d'un faible niveau d'instruction de la population. En raison de cette situation de crise économique permanente, le budget alloué au secteur de l'éducation et de la formation ne représente que 20% du budget de l'Etat. Les ressources consacrées à l'enseignement élémentaire qui sont passées de 43% à 39% entre 1994 et 1999 ont connu une baisse de 4%. Cette tendance comme on le constate, ne va pas dans le sens des recommandations de MINEDAF VIII. En effet, dans le souci d'assurer un développement accéléré du taux de scolarisation, il a été suggéré à l'occasion de ces assises, que les ressources destinées à l'enseignement primaire soient au moins égales à 50% de celles allouées à l'ensemble du secteur. Paradoxalement, le budget de fonctionnement de l'administration de l'éducation a été le seul bénéficiaire de cette baisse des ressources dans les secteurs jugés pourtant prioritaires (7% en 1995 et 20% en 1999). Par ailleurs, la plus grande partie des ressources financières allouées à l'éducation vont essentiellement aux dépenses en personnel (plus de 80% en 1999). Les crédits consacrés au fonctionnement des établissements restent globalement faibles et parfois même inexistant.

#### b) Contraintes démographiques

7. Le recensement général de la population et de l'habitat de 1993 estime la population tchadienne à 6,28 millions avec un taux de croissance naturel de 2,5% correspondant à un indice synthétique de fécondité de 5,6 enfants par femme en âge de procréer. L'enquête EDST de 1997, chiffre quant à elle, le taux de croissance naturel à 3,1% et l'indice synthétique de fécondité de 6,6 enfants par femme en âge de procréer. Un tel profil démographique a pour conséquence un doublement de la population en 2020 par rapport à son niveau de 1997, avec une forte proportion de jeunes (les moins de 15 ans représentent 48% de la population en 1993 et 50,3% en 1997). Il faut donc une forte croissance économique pour permettre à l'appareil de production d'absorber le nombre de nouveaux demandeurs d'emplois chaque année. Auparavant, il faut leur assurer une éducation de qualité dans des structures en nombre suffisant. Ce qui va entraîner une forte expansion de la carte scolaire et un recrutement important d'enseignants.

#### c) Un système éducatif peu performant

8. L'éducation préscolaire est peu connue en raison de l'absence de toute politique de sensibilisation et de mobilisation des acteurs concernés. Faute d'informations, ils ne sont pas convaincus du bien-fondé de ce sous-secteur, notamment en ce qui concerne son impact sur la socialisation et la préparation de l'enfant à accéder de façon harmonieuse à l'enseignement élémentaire. Dans l'imaginaire populaire, l'éducation préscolaire est assimilée à une simple garderie qui offre beaucoup plus d'activités ludiques qu'éducatives. Par ailleurs, le manque de sérieux et de professionnalisme observé dans certains établissements renforce malheureusement cette opinion. Les rares écoles maternelles existantes qui sont au nombre de 29 sur l'ensemble du territoire national, sont fréquentées par les enfants des milieux aisés des grands centres urbains. Ainsi, seulement 2 950 sur 1 220 395 enfants âgés de 0 à 6 ans sont admis dans ces structures

9. S'agissant de l'enseignement élémentaire, le taux de scolarisation n'était que de 67,4% en 1998/1999, avec un taux de 84,6% pour les garçons et seulement 50,0% pour les filles, d'où un indice de parité de 59% (Congo : 90%, République démocratique du Congo : 89% et Gabon :90%)<sup>2</sup>. En 1999, seulement cinq préfectures sur les quatorze que comptait le pays avaient un taux de scolarisation égal ou supérieur à la moyenne nationale. Et on notait également que le taux de scolarisation des garçons correspondait pratiquement au double de celui des filles dans quatre préfectures. En outre, on observait que dans les deux préfectures les moins scolarisées, le taux de scolarisation des garçons était trois fois plus élevé que celui des filles. D'une manière générale, les faibles taux de scolarisation enregistrés dans certaines préfectures sont liés à l'éloignement des écoles et en l'absence de cantines scolaires pouvant contribuer à une meilleure fréquentation des élèves. Par ailleurs, la croissance rapide que les taux d'admission ont connue durant la dernière décennie est trompeuse. En réalité, ils sont gonflés par la présence massive d'enfants de 8 à 10 ans. A vrai dire, les enfants ayant l'âge officiel requis ne représentent que 25,3%. Cette situation montre que l'enseignement primaire au Tchad a des besoins énormes d'expansion et que des efforts particuliers doivent être faits pour accroître l'accès.

10. Les conditions d'enseignement restent encore précaires. Le ratio élèves/ maître est très élevé (70 dans le primaire). Les programmes d'enseignement sont inadaptés et méritent d'être réactualisés. Même si des efforts sont en cours pour améliorer les dotations en manuels et matériels didactiques, ceux-ci ne sont pas adaptés aux réalités du pays. L'insuffisance de manuels scolaires est observée à tous les niveaux et pour toutes les disciplines. S'agissant des structures d'accueil, il est à relever l'état de délabrement et de précarité des infrastructures et des équipements. Sur 11 653 salles de classe recensées, 65% sont des abris provisoires dont la durée de vie n'excède pas un an. Le plus souvent, ces classes de fortune sont construites par les communautés et elles ne disposent pas de mobiliers fonctionnels car nombreux sont les élèves assis à même le sol faute de tables-bancs.

11. L'efficacité interne du système éducatif est très faible. Seulement 40% des élèves atteignent la 6<sup>ème</sup> année. Le défi est considérable pour améliorer à la fois l'accès à l'enseignement primaire (pour qu'un enfant atteigne la 6<sup>ème</sup> année du cycle primaire, il faut avant tout qu'il puisse entrer à l'école) et la rétention au cours du cycle. En l'an 2000, le Tchad fait partie des trois pays du continent qui ont le taux d'accès le plus faible. L'analyse de l'efficacité interne fait également ressortir l'importance des taux de redoublement d'un niveau à un autre. Le taux global de redoublement enregistré en 1999/2000 se situe à 27% dont 26% pour les garçons et 28% pour les filles. De tels taux de redoublement qui concourent au gonflement des effectifs pourraient compromettre la réalisation de certains objectifs de l'EPT. Il est prouvé aujourd'hui que la moyenne des taux de redoublement des pays les plus performants du continent en matière d'éducation pour tous, est relativement faible (8%). L'état du niveau de qualification des enseignants (56% des enseignants de l'élémentaire ne sont pas qualifiés) ne milite pas en faveur d'un renforcement à court terme de l'efficacité du système éducatif qui continue à être dominé par des hommes. Les enseignantes ne représentent que 10% de l'effectif total.

12. L'alphabétisation, l'enseignement technique et la formation professionnelle connaissent des contraintes beaucoup plus importantes que celles observées au niveau du primaire. L'analphabétisme touche 95% des femmes et 77% des hommes, avec une quasi généralisation dans certaines préfectures du pays où il avoisine 97% pour les deux sexes

---

<sup>2</sup> Selon le Document statistique, MINEDAF VIII, le Tchad aurait avec la République Centrafricaine (50%) les indices de parité filles-garçons les plus faibles du continent.

réunis. Cette situation est liée à l'absence de ressources humaines, matérielles et financières. La Direction de l'alphabétisation (DAPLAN) qui est chargée de la mise en œuvre de la politique du sous-secteur est totalement démunie. Elle ne dispose ni de matériels de communication ni de moyens logistiques. Le sous-secteur est caractérisé par : i) l'insuffisance qualitative et quantitative des personnels de supervision et d'encadrement. On ne dénombre que 14 agents de supervision dans l'ensemble des 53 départements, ii) une diversité d'intervenants et de programmes de formation ainsi qu'une insuffisance manifeste de matériels didactiques au niveau des structures relevant de l'Etat, et iii) l'inexistence au niveau régional de structures d'accueil spécialisées. En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation professionnelle, les activités y afférentes sont éparpillées dans plusieurs départements ministériels. Cette pluralité de la tutelle du sous-secteur se traduit par une prolifération de centres n'ayant aucun rapport entre eux du fait de l'absence de coordination et de concertation entre les différents sous-systèmes. Il s'y ajoute l'insuffisance numérique et qualitative des formateurs (filères techniques et tertiaires), l'absence de programmes de formation adaptés au besoin du marché de l'emploi ainsi que le délabrement des infrastructures, l'obsolescence des équipements et l'inexistence de matériels scientifiques.

#### d) Un environnement sanitaire inquiétant

13. En plus des défis évoqués ci-dessus, la propagation du VIH/SIDA constitue une contrainte supplémentaire avec la destruction des structures sociales et productives qu'elle entraîne. En effet, les progrès économiques et sociaux risquent d'être complètement annihilés par les effets dévastateurs de la progression de la maladie. Au défi sanitaire déjà difficile à relever à court terme, vient ainsi se greffer celui de la pandémie du VIH/SIDA dont la vitesse d'expansion est très inquiétante. Le nombre de cas de sida avéré qui n'était que de 10 en 1989 est passé à 1 010 en 1993 pour atteindre 1 343 en 1996 et 12 000 en l'an 2000. La séro-prévalence du VIH/SIDA, en milieu rural et urbain, varie entre 4 et 10%. Les bouleversements économiques consécutifs à l'expansion de la pandémie font de celle-ci non pas un problème de santé mais surtout un problème de développement. Déjà en 1997, un rapport de la Banque mondiale annonçait que chaque année, plus de 8 000 femmes enceintes étaient séro-positives et que 30 à 40% d'entre elles transmettaient le virus à leur enfant. Ainsi, le sida a une influence négative directe sur la croissance économique et le développement du système éducatif. Plus de la moitié des cas des personnes vivant avec le virus du sida (56%) enregistrés concerne la population active, notamment celle âgée de 15 à 49 ans. En ce qui concerne l'éducation, l'impact du sida se situe à quatre niveaux : i) le changement dans la taille de la population d'âge scolaire, ii) l'absentéisme accru des enseignants qui compromet l'encadrement effectif des élèves iii) le besoin de former davantage d'enseignants pour compenser le taux de mortalité des maîtres, et iv) l'accroissement des besoins et du nombre des orphelins du fait de la mortalité des parents.

### **III Stratégie de mise en œuvre des objectifs**

14. Le Tchad a adopté en 1990 une stratégie décennale d'éducation et de formation en liaison avec l'emploi « EFE ». Cette stratégie mise en œuvre depuis 1993, a été améliorée, consolidée et renforcée d'abord, lors de la réunion sectorielle de janvier 2000 et ensuite, à l'occasion de la préparation en l'an 2002, du Plan d'action national sur l'éducation pour tous (EPT). Elle s'articule autour des axes suivants :

#### a) Renforcement de l'accès et de l'équité

15. Les objectifs visent à faire passer le taux d'admission en première année du primaire de 82% en 2000 à 90% en 2005/2006 et d'augmenter le taux brut de scolarisation des filles de 3% par an dans les régions ciblées. Le taux de survie en 6<sup>ème</sup> va passer de 40% à 70% pour la même période. La promotion de la scolarisation des filles sera poursuivie et renforcée. En 1998/1999, le taux brut de scolarisation des filles n'était que de 50%, c'est à dire que seulement une fille sur deux en âge d'aller à l'école est inscrite dans une école élémentaire. En raison des taux d'abandon particulièrement élevé chez les filles, c'est en définitive 75 à 80% des filles qui ne finissent pas le cycle du primaire. L'expérimentation qui a été menée dans quatre sous-préfectures dont les résultats se sont révélés positifs (entre 1995 et 1998, l'effectif des filles est passé de 5 860 à 7 214) sera étendue aux inspections où l'enseignement élémentaire connaît de sérieux problèmes en matière de scolarisation des filles. Des mesures seront également prises en vue de la fixation d'un tarif discriminatoire en faveur des filles pour leur inscription dans les écoles, et, seront exploités les résultats des enquêtes réalisées auprès d'elles et de leurs parents sur la problématique de la scolarisation des filles (mixité, construction de latrines, promotion des écoles communautaires du fait de leur insertion dans le milieu...)

16. D'une manière générale, la sensibilisation des populations en vue de la promotion de l'accès à l'éducation sera assurée par des comités mis en place à cet effet et qui utiliseront les canaux modernes et traditionnels de communication en direction des populations. Ainsi, d'ici à 2015, il est prévu l'accueil de 50% des enfants en âge d'aller dans le préscolaire. Cette mesure sera accompagnée par la création d'écoles maternelles. Pour l'enseignement élémentaire, dans la perspective de la scolarisation universelle, près de 10 000 salles de classe seront construites et équipées, 7 000 autres seront réhabilitées afin de permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. En vue de la promotion de l'alphabétisation, 2 000 centres seront créés sur l'ensemble du pays. Cette mesure permettra d'alphabétiser 80 000 auditeurs âgés de 15 à 50 ans dont 60% de femmes. En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation professionnelle, de nouveaux lycées et centres d'apprentissage seront construits pour contribuer à la réduction des disparités régionales et des inégalités entre filles et garçons.

#### b) Amélioration de la qualité

17. L'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages sera obtenue par le renforcement des compétences, la réactualisation et l'adaptation des contenus et la production de manuels et de matériels didactiques adaptés. De façon opérationnelle, les actions suivantes seront engagées :

- le renforcement du dispositif de formation initiale et continue des enseignants qui devrait se traduire par l'augmentation de l'offre et par le relèvement du niveau de formation dans les écoles normales d'instituteurs et autres institutions spécialisées. A cet effet, il est prévu le recrutement et la formation de 7 000 enseignants par année au profit de l'enseignement élémentaire. La féminisation du corps enseignant sera développée pour atteindre un taux de 30% à mi-parcours. Par ailleurs, l'encadrement des enseignants sera amélioré avec la formation de 100 nouveaux inspecteurs et de 4 000 directeurs d'écoles. S'agissant du sous-secteur de l'alphabétisation, 2 500 animateurs seront formés ainsi que 75 inspecteurs

et 100 linguistes. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, plus de 500 enseignants seront formés ou recyclés ;

- la création d'un Centre National des Curricula (CNC) dont les attributions porteront sur l'élaboration et l'évaluation des programmes, la promotion de la recherche et la production de manuels scolaires adaptés. Le CNC permettra à terme, la réalisation de 6 000 000 de manuels, 500 000 matériels didactiques non imprimés et 10 000 mallettes pédagogiques. Près de 2 000 000 de livrets et de guides seront produits et mis à la disposition des centres d'alphabétisation. Des plans modulaires et des référentiels sur les nouvelles filières vont être mis à la disposition des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
- la mise en place d'un dispositif d'évaluation des élèves et des contenus de formation à travers la réalisation de différents tests et études (psychomoteurs, cognitifs, socio - affectifs...) dont les résultats vont être régulièrement publiés et mis à la disposition des principaux acteurs du système éducatif.

#### c) Renforcement des capacités institutionnelles

18. Les faiblesses identifiées dans les domaines des capacités institutionnelles et opérationnelles seront corrigées par : i) le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation. A cet effet, des structures de concertation à caractère consultatif (conseils régionaux, départementaux et communaux de l'éducation), dont le principal rôle sera de formuler des orientations en matière d'éducation et de formation, dans les circonscriptions administratives de leur ressort, seront mises en place, ii) l'amélioration des capacités d'organisation, de planification, de gestion et d'évaluation du système éducatif, et iii) le renforcement des capacités opérationnelles d'administration, d'inspection et de supervision des enseignements. A terme, on devra procéder à une véritable réorganisation du dispositif d'éducation et de formation en donnant plus de pouvoirs et de responsabilités aux régions et aux préfectures.

## **IV Mobilisation des partenaires**

19. Les Agences du Système des Nations Unies, les institutions financières (Banque mondiale, Banque Africaine de développement, Banque islamique de développement...) et les agences chargées de la coopération bilatérale apportent une assistance variée et multiforme au pays. Cette assistance touche aussi bien l'élaboration des politiques et des stratégies que leur mise en œuvre et leur suivi. Elle concerne aussi le conseil et le plaidoyer dans des domaines prioritaires ainsi que des appuis d'urgence, notamment en cas de pénuries alimentaires, d'épidémies ou de catastrophes naturelles. Au total, l'appui des Agences du Système des Nations Unies y compris la Banque mondiale représente chaque année, plus de la moitié de l'aide publique au développement reçue par le Tchad.

#### a) Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF)

20. L'appui des Agences du système des Nations Unies au secteur de l'éducation et de la formation, s'est intéressé à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et des stratégies en participant directement ou indirectement au financement des activités sur le terrain avec un accent tout particulier sur la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes, notamment en zone rurale et péri-urbaine. Ces structures ont retenu comme thème central de

leurs interventions, la lutte contre la pauvreté, conformément à l'objectif global de développement du gouvernement. Ainsi, trois axes d'intervention ont été identifiés dont l'accès aux services sociaux de base. La première composante de cet axe est relative à la promotion de l'accès à une éducation de qualité. Les résultats attendus dans le cadre de la mise en œuvre de cette composante sont entre autres : i) la promotion de la fille et de la femme tchadiennes, ii) l'amélioration des conditions de travail et du statut des enseignants, iii) l'expansion des écoles communautaires et iv) le développement de l'enseignement technique et professionnel. Ces différentes actions figurent dans les programmes sectoriels des principaux partenaires appartenant ou non au Système des Nations Unies et intervenant dans le cadre de la coopération bi ou multilatérale.

#### b) Banque mondiale

21. Le Programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad (PARSET) dont le financement va être assuré essentiellement par la Banque mondiale comporte trois phases. La première (2003/2006) vise la poursuite de l'extension des capacités d'accueil et la mise en place d'un cadre institutionnel et des modalités organisationnelles et de financement nécessaires pour une scolarisation de qualité. A la fin de cette phase, outre une amélioration significative des taux de rétention dans le primaire, il est prévu de : i) développer des curricula nationaux, de former la majorité des enseignants communautaires, de concevoir des manuels adaptés aux réalités tchadiennes, ii) développer des programmes innovateurs de lutte contre l'analphabétisme, et iii) améliorer la qualité des apprentissages. La deuxième phase (2006/2010) est conçue comme une phase d'élargissement du programme et la troisième (2010/2015) sera une phase de consolidation. Le précédent projet de la Banque (Education V) avait pour objectif central : a) d'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, sa qualité et son efficacité, surtout en zone rurale, et pour les filles en particulier, et b) d'encourager une utilisation plus efficace des ressources dans le secteur de l'éducation.

#### c) Banque Africaine de Développement

22. Dans le passé les interventions de la BAD en ce qui concerne le secteur de l'éducation, ont porté sur la construction de l'Institut supérieur des sciences de l'éducation (ISSSED), la réhabilitation et la construction d'écoles primaires ainsi que sur l'appui à l'enseignement secondaire (réhabilitation et construction d'un lycée, formation d'inspecteurs et recyclage de formateurs). Depuis l'an 2002, la BAD a lancé le projet de renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Il a pour objectif de créer un réseau d'établissements d'ETFP qui puisse former une main d'œuvre qualifiée, préparer les garçons et les filles sortants ou déscolarisés du primaire et du secondaire à une meilleure insertion dans la vie active. Les élèves seront pourvus d'une qualification professionnelle appropriée, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté. Le projet contribuera également à la réduction des disparités régionales et des inégalités entre les filles et les garçons dans l'accès à l'ETFP. Il permettra, à travers la formation initiale, des formations qualifiantes de courte durée et des formations modulaires, de produire chaque année une centaine de jeunes qualifiés dans diverses spécialités et de répondre partiellement aux besoins du secteur public, du secteur privé ainsi que du secteur informel et rural. De façon spécifique, le projet accroîtra la participation des filles à l'ETFP par la diversification des filières. Le système d'information et d'orientation scolaire qui sera mis en place incessamment veillera à cibler les filles et à les intéresser également aux filières industrielles et productives. Une meilleure représentation des femmes sera appliquée dès les premiers recrutements de nouveaux enseignants, en leur réservant 10% des postes.

d) Banque islamique de Développement

23. La BID intervient essentiellement dans la promotion de l'alphabétisation avec le financement d'un programme de construction et d'équipement de 62 centres. Elle va également assurer la formation de 1500 animateurs et procéder à la mise en place de matériels didactiques dans les structures du sous-secteur.

e) UNESCO

24. Par le biais du Bureau de Yaoundé, l'UNESCO a participé à toutes les étapes du processus de L'Education pour tous au Tchad. Son appui technique et financier a porté sur : i) l'organisation d'un séminaire de lancement de l'EPT, ii) l'intégration du volet culture de la paix dans le programme EPT, iii) la réalisation d'un atelier national de validation du Plan d'action nationale sur l'EPT et iv) le financement de la participation à MINEDAF VIII, du vice-président de l'équipe chargée de la rédaction du PAN/EPT. Il importe de souligner qu'auparavant, l'UNESCO avait financé la campagne de sensibilisation qui a précédé en 2001, le lancement du programme d'action de l'éducation et de la formation qui plus tard va donner naissance au PAN/EPT.

f) PAM

25. Dans les années 80, suite au conflit armé, le Programme alimentaire mondial a mené des actions soutenues au Tchad pour venir en aide aux populations déshéritées. Mais après une analyse de vulnérabilité, qui a fait apparaître des cas de détournement et de gaspillage des vivres, le PAM a recentré son appui au profit exclusivement des écoles élémentaires implantées en zone sahélienne. Son souci est de contribuer au renforcement de la fréquentation des écoles par les élèves dans les zones semi-rurale et rurale. Il est regrettable de noter aujourd'hui le manque de visibilité des autorités tchadiennes en matière de stratégie alimentaire surtout en ce qui concerne le rôle que le PAM pourrait jouer dans le développement de l'éducation dans les zones pauvres. A l'heure actuelle, il n'existe aucune synergie entre les interventions du PAM et celles de la Cellule Technique de Promotion et de la Scolarisation des Filles (CTPSF).

g) UNICEF

26. En 1996, l'UNICEF a initié, à titre expérimental, un projet de renforcement de la scolarisation des filles dans quatre inspections regroupant une quarantaine d'écoles où se pose le problème de l'inscription et du maintien des filles. Les mesures d'accompagnement reposaient sur la gratuité des fournitures aux filles, le don de moulins à mil aux organisations féminines villageoises, le parrainage de filles par des associations et la distribution de ration sèche...) Compte tenu des résultats probants de cette expérimentation, six autres inspections ont été intégrées dans le projet à partir de 1998. Les mêmes raisons ont encouragé en l'an 2000, l'USAID et la Banque mondiale à prendre en charge chacune, les écoles de quatre inspections. Dans son programme 2001/2005, l'UNICEF a reconduit son appui à la scolarisation des filles tout en menant parallèlement des actions en faveur de l'assistance à la petite enfance, de l'éducation alternative des jeunes déscolarisés et de l'alphabétisation des femmes.

#### h) PNUD

27. Tirant les leçons de la mise en œuvre du premier cadre de coopération ainsi que de la nouvelle philosophie qui sous-tend les opérations, le PNUD s'efforce à faire que le présent cadre de coopération (2001/2005) porte sur des éléments stratégiques, susceptibles d'impulser des changements favorables au DHD, avec aussi une prise en compte systématique de la dimension genre dans les approches et interventions. L'appui à la définition de politiques appropriées et/ou leur mise en œuvre a été ainsi privilégié dans le cadre de la coopération. A cet effet, il importe de souligner l'intervention du PNUD dans la lutte contre le SIDA, en cohérence avec les initiatives de l'ONUSIDA, par une vigoureuse campagne de plaidoyer. L'assistance du PNUD concerne également la facilitation de l'accès à l'information par la mise en réseau des institutions chargées de la lutte contre le VIH/SIDA, y compris la formation de leur personnel. Enfin, le PNUD aide au développement d'un cadre conceptuel sur l'impact du VIH/SIDA sur le développement en général, et sur les secteurs de l'éducation et la santé en particulier.

#### i) AFD

28. La coopération française finance de façon parallèle à la mise en œuvre du Projet de renforcement de l'ETFP par la BAD, la formation initiale et continue des enseignants et du personnel technique du sous-secteur. Elle participe également à l'extension de quelques centres d'apprentissage qu'elle a eu à réhabiliter dans le passé. Par ailleurs, la France est entrain de préparer un projet d'appui aux 7 écoles normales des instituteurs dont les objectifs sont de contribuer au renforcement des compétences des professeurs, de procéder à la restructuration des programmes de formation, de réhabiliter des locaux et de mettre en place des équipements et du matériel didactique. Le renforcement des capacités institutionnelles de la Direction des Ressources humaines et de la Direction de l'Analyse et de la Prospective est également envisagé.

#### j) GTZ

29. La coopération allemande (GTZ) a reconduit en l'an 2000, le Projet de réduction de la pauvreté dans le cadre de l'éducation de base qui fut mis en œuvre pour la première fois en 1994. Il vise les objectifs suivants : i) soutenir les Associations des parents d'élèves en tant que organisation d'auto-promotion, ii) encadrer les femmes à travers les centres socio-éducatifs, et iii) appuyer le fonctionnement des écoles élémentaires (achat de matériels didactiques, financement d'activités génératrices de revenus...).

30. Malgré les succès enregistrés l'appui des partenaires techniques et financiers souffre encore d'une insuffisance de complémentarité et de synergie, tant au niveau des choix de politiques d'intervention qu'au niveau de la programmation et de la mise en œuvre des activités. Ces insuffisances devraient être davantage atténuées en promouvant des interventions plus ciblées, plus cohérentes et plus synergiques, notamment par le financement de projets communs ou conjoints. L'harmonisation des cycles devrait aussi contribuer à mieux programmer les ressources ainsi que les activités dans un cadre de concertation plus approprié. Cependant, il importe de noter les efforts qui ont été déployés par les partenaires dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'EPT au Tchad. Non seulement, il y a un souci de complémentarité à travers une véritable répartition des domaines d'intervention mais on constate également la ferme volonté de couvrir l'ensemble de ces objectifs. Cette solidarité

internationale va être renforcée dans un proche avenir, par les ressources générées par le pétrole. En effet, les recettes de l'exploitation pétrolière offrent des possibilités énormes au Tchad. Cette manne financière qui pour le secteur de l'éducation est estimée entre 30 et 40 milliards de FCFA par année, pourrait très certainement contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT. Par ailleurs, il convient de rappeler l'éligibilité du Tchad à l'IPTE depuis juin 2001, situation qui permet au pays de bénéficier de ressources additionnelles de la part de la communauté internationale.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, MPDC, 108 pages, Janvier 2003 ;
- Education sector reform project (Chad), Banque mondiale, 153 pages, Février 2003 ;
- Document de diagnostic et de stratégies sur l'emploi, Haut Comité interministériel, 28 pages, Mars 2003 ;
- Plan d'action sur l'emploi, Haut Comité interministériel, 27 pages, Mars 2003 ;
- Déclaration de la politique nationale de l'emploi, Haut Comité interministériel, 25 pages, Janvier 2002 ;
- Le Financement de l'Education Pour Tous en 2015 : Simulations pour 33 pays d'Afrique subsaharienne, Banque mondiale, 56 pages, Avril 2002, Alain Mingat, R. Rakotomalala et Jee-Peng Tan ;
- Plan d'action national de l'éducation pour tous en l'an 2015, Tomes 1 et 2, MEN, Septembre 2002 ;
- Secteur de l'éducation : Budget de programme 2003-2006, MEN, Octobre 2002 ;
- Document statistique, MINEDAF VIII, scolarisation primaire universelle : un objectif pour tous, BREDA, Banque mondiale et ISU, 124 pages, Décembre 2002 ;
- Déclaration d'engagement de Dar-es-Salaam (MINEDAF VIII), 10 pages, Décembre 2002 ;
- Deuxième cadre de coopération avec le Tchad, PNUD, 11 pages, Juin 2001
- Document de diagnostic et de stratégies sur l'éducation et la formation, Haut Comité interministériel, 50 pages, Janvier 2000 ;
- Rapport final de la Réunion sectorielle sur l'éducation et la formation, Haut Comité interministériel, 94 pages, Janvier 2000 ;
- Forum mondial sur l'éducation : Cadre de Dakar, 78 pages, Avril 2000 ;
- Rapport bilan des réunions sectorielles, Haut Comité interministériel, Mai 2000 ;
- Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) au Tchad, PNUD, 73 pages, Juillet 2000 ;
- Déclaration du Millénaire, Département de l'information des Nations Unies, 16 pages, Septembre 2000 ;
- Projet éducation V : Renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Banque Africaine de développement, 35 pages, Novembre 2000.

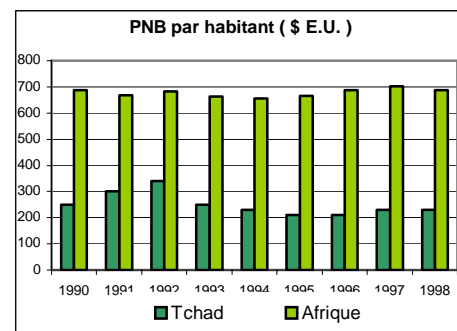
## LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Abdéramane KOKO	Secrétaire Exécutif CONEFE
Mbaiousssem DJEKOUNDER	Coordonnateur EPT
Ahmat BEIN	Directeur de l'Enseignement de Base
Ali Adam A. ABIAD	Directeur de l'Alphabétisation
Mahamat SEID ALI	Directeur de l'analyse et de la prospective
Abdoulawahab M. RAHMA	Coordonnatrice de la Cellule Technique de Promotion et de la Scolarisation des Filles (CTPSF)
Kaltouma GOUNDJA	Coordonnatrice adjointe de la CTPSF
Mariam OURDI	Animatrice à la CTPSF
Elie DJENGUINABE	Chargé de communication à la CTPSF
Habib O. ABDELAZIZ	Député, membre de la Commission Education de l'Assemblée nationale
Constance KOBOLOR	Chargée de programme au PAM
Michel BALIMA	Représentant Résident adjoint du PNUD
Keumaye IGNEGONGBA	Chargé de programme au PNUD
Gervais HAVYARIMANA	Chargé de programme à l'UNICEF
Paul MPAYIMANA	UNESCO/YAOUNDE
Djogoye TALANSANDI	Représentant de la BAD
Louani M. GOADI	Chargé de programme à la Banque mondiale
Yann APERT	Conseiller culturel à l'Ambassade de France
Manfred WEHRMANN	GTZ

## TCHAD : DONNEES DE BASE

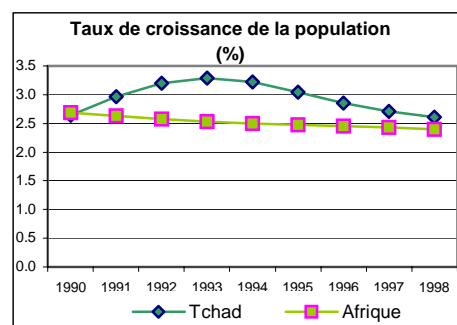
### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Tchad	Afrique	Pays en Développ.	Pays Développ.
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )		1 284	30 061	80 976	54 658
Population Totale (millions)	1998	7.3	748.0	4 718.9	1 182.2
Population Urbaine (% of Total)	1998	22.0	38.2	39.6	75.6
Densité de la Population (au Km <sup>2</sup> )	1998	5.7	24.9	58.3	21.6
PNB par Habitant (\$ EU)	1998	230	687	1 250	25 890
Participation de la Population Active - Total (%)	1998	48.0	43.7	...	...
Participation de la Population Active - Femmes (%)	1998	21.4	37.0	...	...
Valeur de l'Indice Sexospécifique de Dévelop. Humain	1997	0.4	0.5	0.6	0.9
Indice de Développement Humain (Rang sur 174 pays)	1997	162	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1989-94	...	45.0	32.2	...



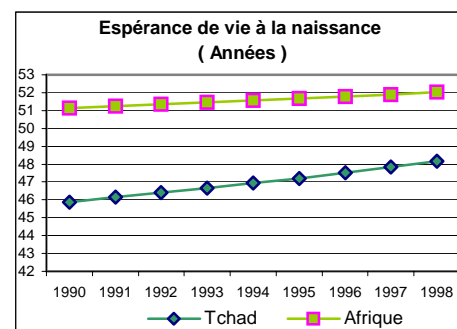
#### Indicateurs Démographiques

Taux d'Accroissement de la Population Totale (%)	1998	2.6	2.4	1.6	0.3
Taux d'Accroissement de la Population Urbaine (%)	1998	4.2	4.3	3.1	0.6
Population Agée de moins de 15 ans (%)	1998	45.8	42.9	33.2	18.8
Population Agée de 65 ans et plus (%)	1998	3.4	3.2	19.7	26.7
Taux de Dépendance (%)	1998	91.2	86.9	61.7	48.8
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	1998	97.7	99.3	103.3	94.8
Population Féminine Agée de 15 à 49 ans (millions)	1998	1.6	176.2	1 213.4	296.8
Espérance de Vie à la Naissance - Ensemble (ans)	1998	48.2	52.7	64.0	75.4
Espérance de Vie à la Naissance - Femmes (ans)	1998	49.7	53.4	65.8	79.1
Taux Brut de Natalité (pour 1000)	1998	42.7	37.7	23.8	11.0
Taux Brut de Mortalité (pour 1000)	1998	16.8	13.7	8.4	10.3
Taux de Mortalité Infantile (pour 1000)	1998	106.8	80.7	58.9	9.0
Taux de Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	1998	157.6	116.1	76.2	10.4
Taux de Mortalité Maternelle (pour 100000)	1996	900.0	698.0	488.0	30.0
Indice Synthétique de Fécondité (par femme)	1998	5.8	5.0	2.9	1.6
Femmes Utilisant des Méthodes Contraceptives (%)	1986-95	...	...	56.0	70.0



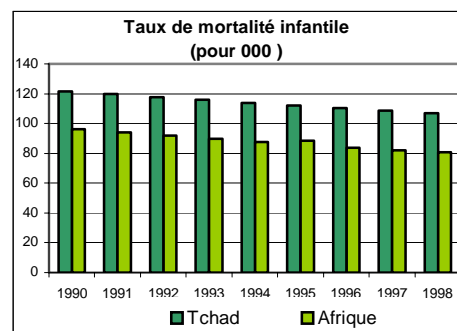
#### Indicateurs de Santé et de Nutrition

Nombre de Médecins (pour 100000 habitants)	1990-96	2	23	76	253
Nombre d'Infirmières (pour 100000 habitants)	1988-96	6	89	85	780
Naissances Assistées par un Personnel Qualifié (%)	1990	15	...	54	99
Accès à l'Eau Salubre (% de la Population)	1990-97	29	55	72	100
Accès aux Services de Santé (% de la Population)	1995	30	60	80	100
Accès aux Services Sanitaires (% de la Population)	1990-97	21	45	43	100
Pourcentage d'Adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	1997	2.7	5.7	...	...
Incidence de la Tuberculose (pour 100000)	1995	167	201	157	24
Enfants Vaccinés contre la Tuberculose (%)	1996	36	77	88	93
Enfants Vaccinés contre la Rougeole (%)	1996	17	63	79	90
Insuffisance Pondérale des moins de 5 ans (%)	1990-97	39	26	31	...
Apport Journalier en Calorie	1996	1 930	2 406	2 650	3 222
Dépenses Publiques de Santé (en % du PIB)	1995-97	2.7	1.4	1.8	6.3



#### Indicateurs d'Education

<b>Taux Brut de Scolarisation au (%)</b>					
Primaire - Total	1996	57.5	79.5	100.0	103.0
Primaire - Filles	1996	39.3	73.0	93.8	103.2
Secondaire - Total	1996	9.5	28.3	50.4	100.3
Secondaire - Filles	1996	3.8	25.7	45.3	101.8
Personnel Enseignant Féminin au Primaire (% du Total)	1996	8.2	45.0	51.0	82.0
Analphabétisme des Adultes - Total (%)	1997	31.1	43.5	28.2	1.3
Analphabétisme des Adultes - Hommes (%)	1997	...	33.0	19.6	1.0
Analphabétisme des Adultes - Femmes (%)	1997	...	51.6	35.8	1.5
Pourcentage du PIB Alloué aux Dépenses de l'Education	1996	1.1	3.5	3.9	5.9



#### Indicateurs d'Environnement

Terres Arables en % de la Superficie Totale	1996	2.6	5.9	9.9	11.6
Taux Annuel de Déforestation (%)	1990-95	0.8	0.7	0.4	-0.2
Taux Annuel de Reboisement (%)	1980-90	8.0	4.0	...	...
Emissions du CO2 par Habitant (Tonnes métriques)	1996	...	1.1	2.1	12.5

Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. Non Applicable  
... Donnée Non Disponible